

Objet : Contrat ArcelorMittal
Régime des Retraités

Beauvais, le 10 décembre 2020

Cher(e) adhérent(e),

Conformément à l'accord du 29/11/1999, la commission mutuelle du Comité d'Etablissement et la CCMO se sont rencontrées le 4 décembre 2020.

Les membres de la commission et la CCMO ont analysé les résultats de votre contrat au 30 septembre 2020 (rapport prestations / cotisations), il en ressort deux analyses :

- Les résultats de votre garantie de base (DOM0835) et de votre option (DOM00836) sont équilibrés :
Il a donc été décidé d'appliquer un maintien de vos cotisations, celles-ci n'augmenteront donc pas en 2021.
- On observe une baisse de vos prestations liée notamment au contexte sanitaire et aux confinements.
La plupart des soins ont été reportés mais un rattrapage sera très certainement observé dans les mois à venir.
Nous serons attentifs à l'évolution des prestations dans les mois à venir.

Etre bien informé pour mieux gérer ses dépenses de santé, quelques conseils pratiques :

Ce service à votre disposition : la téléconsultation Medaviz.

Il vous permet d'appeler des médecins en direct, 24h/24 et 7j/7.

Les médecins Medaviz sont à votre disposition pour répondre à n'importe quelle interrogation médicale. Ce service est inclus dans votre cotisation annuelle et ne génère donc aucun surcoût. Pour créer votre compte et accéder au service, munissez-vous de votre numéro d'adhérent et contactez le **09 74 59 45 40** ou rendez vous dans votre **espace adhérent** sur www.ccmo.fr.



Important : Medaviz ne se substitue pas à votre médecin traitant, ni aux urgences. En cas d'urgence, il convient d'appeler le 15 ou le 112.



D'une manière générale chez votre opticien et votre dentiste :

Ne communiquez pas votre barème de prestations au professionnel de santé avant d'engager des frais. Celui-ci doit pouvoir vous remettre un devis sans connaître à l'avance votre remboursement. Pensez également à toujours faire étudier vos devis par la CCMO Mutuelle pour faire le bon choix. Vous connaîtrez votre reste à charge grâce à l'estimation qui vous aura été faite.

Ainsi, si chacun des adhérents retraités ArcelorMittal adopte un comportement responsable, nous bénéficierons tous d'une meilleure maîtrise de nos cotisations.

Les informations relatives à votre contrat Retraité sont disponibles sur votre site internet du CSE

<http://cse-arcelormittal-montataire.fr/retraites>

Nous vous prions d'agrérer, cher(e) adhérent(e), l'expression de nos sentiments distingués.

ArcelorMittal Site de Montataire

Christian DE BOUTRAY
Secrétaire Comité d'Entreprise

CCMO MUTUELLE

Ingrid GAWLAS
Conseiller CCMO